PROGRAMME D’ASSISTANCE DES NATIONS UNIES
AUX FINS DE L’ENSEIGNEMENT, DE L’ÉTUDE, DE LA DIFFUSION
ET D’UNE COMPRÉHENSION PLUS LARGE DU DROIT INTERNATIONAL INTERVENTION DE LA FRANCE AUPRÈS LES NATIONS UNIES
6C
== Seul le prononcé fait foi ==

New Y6C

international, ces actions de formation étant pour les participants l’occasion non
seulement d’approfondir leurs connaissances en droit international mais également de
bâtir des réseaux durables entre eux. La délégation française encourage le Secrétariat à
augmenter le nombre de bourses octroyées au titre des programmes de formation.
La délégation française se réjouit de ce que le Secrétariat fait pour équilibrer la
représentation des hommes et des femmes parmi les participants et les conférenciers,
l’équilibre géographique, la diversité linguistique et la représentation des principaux
systèmes juridiques devant également se traduire dans le choix des conférenciers et des
participants. Elle invite la Division de la codification à continuer d’entreprendre de publier